

CREDIXIA reste optimiste face à la hausse des taux

Malgré une légère remontée, les taux restent historiquement bas. En moyenne, chez CREDIXIA un emprunteur qui s'endette sur 20 ans obtient aujourd'hui un taux de 3,80 %, contre 4,80 % en 2008. La progression des taux est rapide, mais attention à ne pas dramatiser ses effets. Les emprunteurs disposent de différents moyens pour contrer les effets de cette hausse de taux, avec le nouveau prêt à taux zéro [le PTZ+ est entré en vigueur en début d'année 2011], disponible sans condition de ressources.

Un couple avec deux enfants, disposant d'un revenu annuel de 60 000 euros (n'étant donc pas éligible au PTZ classique en 2010) et d'un apport de 50 000 euros, bénéficieront, s'ils s'endettent sur 20 ans pour acquérir un bien de performance énergétique entre A et D et en zone A, d'un budget total d'environ 315 250 euros, contre un peu moins de 304 500 euros il y a un an. Cela en dépit de la remontée des taux d'intérêt et de la suppression de la déductibilité des intérêts d'emprunt.

Il est possible de contrer la hausse des taux grâce à l'allongement de la durée de remboursement. En moyenne, les ménages qui ont contracté un emprunt en 2010 se sont engagés pour 20 ans, soit trois ans de moins qu'en 2008. Il y a là une marge de manœuvre pour réduire sa mensualité sans pour autant faire exploser le coût de son crédit. Enfin, la loi Lagarde [loi portant sur la réforme des crédits à la consommation, du 1er juillet 2010] permet aux emprunteurs de choisir leur propre contrat d'assurance de prêt.

Il est possible de faire baisser le coût de son assurance de 0,10 à 0,20 point en passant par une délégation d'assurance. CREDIXIA, propose à l'emprunteur une assurance moins chère et une attestation de prise de garanties immédiate. En choisissant la délégation d'assurance chez CREDIXIA, vous pouvez réaliser jusqu'à 60% d'économie sur le coût de votre assurance de prêt immobilier, et bénéficier d'une solution d'assurance emprunteur performante.

A propos de CREDIXIA : Créée en 1999, CREDIXIA est une SAS spécialisée dans le courtage en crédits immobiliers et assurances de prêt. Son rôle d'intermédiaire bancaire lui permet d'obtenir pour ses clients le meilleur taux de crédit immobilier associé aux conditions les plus avantageuses. En 10 ans d'expérience, CREDIXIA a su développer une offre de qualité assortie d'avantages attractifs :

- 0€ de Frais de Courtage sur internet, en agence chez CREDIXIA
- 0€ de Frais de Dossier auprès de la banque qui financera le projet
- Le Meilleur accord sous 10 jours ouvrés*
- Aucune pénalité en cas de remboursement anticipé
- Un suivi gratuit et personnalisé avec un conseiller privilégié
- Assurance de prêt moins chère et aux mêmes garanties que celles des banques

*Pendant les horaires d'ouverture d'agence.